CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance



COMPETENCES

Liées au secteur professionnel.

- Bloc 1 Accompagner le développement de l'enfant : Eveil et Apprentissage, Soin du quotidien, Chef d'œuvre.
- Bloc 2 Exercer son activité en accueil collectif: Accompagnement de l'activité pédagogique, Communication, Entretien des locaux.
- Bloc 3 Exercer son activité en accueil individuel: Projet d'accueil, Cadre de l'accueil, alimentation et entretien des locaux.

COMPETENCES TRANSVERSALES communes à tous les CAP.

- Blocs de compétences générales Français et Histoire/Géographie-Education Morale et Civique. Mathématiques et Physique-Chimie. Education Physique et Sportive. Prévention Santé Environnement.
- Compétence facultative Langue vivante : Anglais.
- Formation complémentaire Sauveteur secouriste du travail.



Taux de Réussite 2023 : 85 %
Taux de Satisfaction 2023 : 89 %
Taux de rupture 2023 : 19 %
Taux d'interruption 2023 : 17 %
Taux d'Insertion 2023

En Emploi: 67 %

En poursuite d'étude : 18,5 % En recherche d'emploi : 14,5 %

Délais d'accès :

Minimum 7 jours

Prochaine session:

Aout 2024-juillet 2024 AEPE 1an Aout 2024-juillet 2026 AEPE 2 ans

CONTACTS:

ufa.voiron@educagri.fr

Secrétariat : nadira.derbal@educagri.fr
Pédagogie : nathalie.henner@educagri.fr
Responsable : nathalie.henner@educagri.fr



Formation en APPRENTISSAGE

« L'apprentissage, notre métier depuis plus de 30 ans »

Objectifs visés

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance peut exercer :

- > En structures collectives : en école maternelle, en garderie périscolaire, en crèche collective, en halte-garderie, en micro crèche, en centre de loisirs.
- En milieu familial: Assistant(e) maternel(le) à domicile ou garde d'enfants au domicile des parents.

La formation CAP AEPE prépare à la fonction de personnel qualifié compétent pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes enfants (de 0 à 6 ans). Avec ses parents et les autres professionnels, il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribue à son développement, son éducation et sa socialisation. Il assure, en outre, l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

Modalités de formation

- 2 possibilités de durée de formation : en 2 ans ou en 1 an, pour les titulaires d'un diplôme minimum CAP.
 - Sur 2 ans : intégralité des compétences, 840h en centre de formation.
 - Sur 1 an : uniquement les compétences liées au secteur professionnel, 420h en centre de formation.
- > Rythme de l'alternance : 12 semaines par an.

Modalités pédagogiques

Le centre met à disposition des supports en adéquation avec le contenu de formation, une plateforme d'échange et de partage numérique, des documents (écrits, picturaux, audio et vidéo, articles de presse), des outils de la pédagogie de l'alternance (espace numérique de liaison et fiches navettes) et des moyens techniques (vidéoprojecteur /ordinateurs et logiciels appropriés....).

Modalités de validation du diplôme

Formation diplômante : Diplôme de l'Education Nationale.

Formation validée uniquement en Contrôle en Cours de Formation : CCF.

- Pour la formation en 2 ans : l'apprenti s'engage à passer toutes les épreuves en CCF.
- > Pour la formation en 1 an : l'apprenti, en fonction de ses diplômes, s'engage à passer les épreuves professionnelles en CCF.

L'attribution du diplôme est conditionnée par une moyenne supérieure ou égale à 10/20 pour l'ensemble des épreuves et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 pour les épreuves du domaine professionnel.

Les candidats ajournés peuvent conserver sur une durée de cinq ans à compter de leur date d'obtention, les notes obtenues s'ils se présentent de nouveau à la même spécialité.

Poursuite d'étude

- > Concours d'ATSEM.
- > Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture : niveau 4,
- Bac Professionnel Services aux Personnes et aux Territoires : entrée possible en classe de 1ère.
- Après un Bac : Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants : étude de niveau bac +3, (grade de licence) et s'obtient par validation de 180 ects.

Lycée Professionnel Public La Martellière OFA de VOIRON 56 rue de la Martellière 38516 Voiron Cedex Tel: 04 76 05 02 66.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

https://martelliere.voiron.educagri.fr

Coût de la formation

- Formation prise en charge par l'organisme financeur (OPCO) dont dépend l'entreprise, ou par le CNFPT (pour tout ou partie) pour les collectivités territoriales.
- Aucun coût de formation pour l'apprenti.
- L'organisme financeur (OPCO) participe aux frais annexes, (restauration et équipement nécessaire à la formation), dès lors qu'ils sont financés par le centre de formation.

Rémunération et financement de l'apprentissage

	Rémunération selon % du smic		
	- de 18 ans	18-20 ans	21 ans et +
1 ^{ère} année	27%	43%	53%
2 ^{ème} année	39%	51%	61%

Aide au financement du permis de conduire.

Types d'employeurs

Les collectivités publiques, les associations et les structures privées accueillant des enfants de moins de 6 ans : école maternelle, garderie périscolaire, crèche collective, halte-garderie, micro crèche, centre de loisirs, par exemple.

Les atouts d'un contrat d'apprentissage pour l'entreprise

- 45 jours ouvrés de période d'essai.
- Transmission de savoir professionnel.
- Renforcement de vos équipes de collaborateurs
- Exonération des cotisations salariales (pour les rémunérations inferieures à 79% du SMIC).
- Aucun coût de formation pour l'entreprise.

Pré-requis

Pour la formation en 2 ans :

Avoir suivi une classe de 3eme (collège ou assimilé) et 15 ans dans l'année de démarrage de la formation.

Pour la formation en 1 an : être titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum (CAP).

Conditions d'entrée en formation

- Signer un contrat d'apprentissage.
- Avoir moins de 30 ans ou un statut de travailleur handicapé.

Les candidats doivent:

- Déposer un dossier de candidature à télécharger sur notre site WEB lien ou à demander par téléphone 04 76 05 02 66 ou par mail ufa.voiron@educagri.fr.
- Participer à un entretien :
 - pour apprécier la motivation et l'adéquation de la formation avec le projet professionnel.
 - pour accompagner le candidat dans ses démarches de recherche de contrat d'apprentissage.
- Pour les 3eme, se rapprocher de son professeur principal.

Après admission, l'inscription n'est définitive qu'après signature d'un contrat d'apprentissage, l'établissement d'une convention entre l'OFA et l'entreprise, et dans la limite des places disponibles.

Accessibilité

Site accessible aux personnes à mobilités réduites. Pour plus d'information prendre contact avec le référent Handicap du centre de formation.

Mise à jour14/11/2023

Valeur ajoutée du centre de formation.

Lycée à taille humaine. Cadre agréable.

Internat et restauration collective (Tarifs sur notre site internet).

Parc informatique récent.

Disponibilité de l'équipe de formateurs. Pédagogie de projets.



Mobilité Internationale « Finlande ». Erasmus+

Travail en autonomie et individualisation.

Possibilité de se loger à proximité du centre de formation.

Proximité de villes universitaires et des montagnes.





TRANSPORTS

> TER Gare de Voiron : le site Oui.sncf

➤ Car ligne MA71 (priorité aux internes) de Gare Sud Voiron à La Martellière : http://www.paysvoironnais.com

> Bus ligne 4 du pays Voironnais de la Gare Nord Voiron au collège de la Garenne.



- BAC PRO TC Technicien conseil vente.
- CAPa SAPVER : Services Aux personnes et Ventes en Espace Rural.
- Le CPJEPS Animation des Activités, Vie Quotidienne en biqualification.

Par la voie de l'apprentissage :

- BTS MCO: Management Commercial Opérationnel.
 BTS NDRC: Négociation et Digitalisation de la Relation Client.
- BTSa TC AB: Technico-commercial spécialisé Alimentaires et Boissons.
- CAP AEPE: Accompagnant Educatif petite Enfance. BPJEPS Animation Sociale

Par la voie de la formation continue : BPJEPS Animation Sociale